

TARIFS - 2023/2024

Réaffiliation							Réaffiliation Ligue
Cotisation FFV							
Taille des clubs	GSD/GSR - GSA LOISIR & UGS	GSA DEP VOLLEY+ BEACH+PARA+ Club Jeune	GSA REG VOLLEY+ BEACH+PARA	GSA NAT VOLLEY+ BEACH+PARA	Bassin Pratique CLUB JEUNE	PREMIERE AFFILIATION GSA - GSD - CLUB JEUNES BASSIN DE PRATIQUES VOLLEY BEACH PARA	
0 à 30 licenciés	35 €	115 €	208 €	288 €	35 €	18 €	30€ *
31 à 70 licenciés	35 €	115 €	208 €	288 €	35 €	18 €	52 €
71 à 130 licenciés	35 €	115 €	208 €	288 €	35 €	18 €	95 €
131 à 250 licenciés	35 €	115 €	208 €	288 €	35 €	18 €	160 €
251 à 350 licenciés	35 €	115 €	208 €	288 €	35 €	18 €	180 €
350 à 410 licenciés	35 €	115 €	208 €	288 €	35 €	18 €	200 €
> 411 licenciés	35 €	115 €	208 €	288 €	35 €	18 €	220 €

* si club jeunes et bassin de pratique 50% / ou 1ère affiliation

LICENCES JOUEURS	FFvolley	Assur. Facultative	REV.	LBVB	total GSA
COMPETITION VOLLEY-BALL					
PROFESSIONNELLE	115,00 €		LR 22€ - LNV 22€		
SENIORS-M40-MASTER	47,00 €	0,58 €		22,00 €	69,58 €
M21	47,00 €	0,58 €		22,00 €	69,58 €
M18	47,00 €	0,58 €		16,00 €	63,58 €
M15 à M13	24,00 €	0,58 €		12,00 €	36,58 €
M11 à M9	24,00 €	0,58 €		10,00 €	34,58 €
M7 - BABY VOLLEY	13,00 €	0,58 €		3,00 €	16,58 €
Événementielle/pass smashy	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €
COMPETITION OUTDOOR					
SENIORS	29,00 €	0,58 €		16,00 €	45,58 €
M21	29,00 €	0,58 €		16,00 €	45,58 €
M18	29,00 €	0,58 €		16,00 €	45,58 €
M15 à M7	16,00 €	0,58 €		8,00 €	24,58 €
BABY				3,00 €	3,00 €
COMPETITION PARA VOLLEY					
SENIORS-M40-MASTER	15,00 €	0,58 €		11,00 €	26,58 €
M21-M18	13,00 €	0,58 €		11,00 €	24,58 €
M15 à M11	11,00 €	0,58 €		11,00 €	22,58 €
PASS PARAVOLLEY	8,00 €	0,58 €	4,00 €		8,58 €
COMPETITIONS libres					
COMPET'LIB	29,00 €	0,58 €		6,50 €	36,08 €
PASS COMPET'LIB	12,00 €	0,58 €	6,00 €		12,58 €
OPTIONS					
OPEN	17,00 €			0,00 €	17,00 €
SURCLASSEMENTS Double	22,00 €			10,00 €	32,00 €
SURCLASSEMENTS Triple	29,00 €			10,00 €	39,00 €
MUTATIONS					
VOLLEY NATIONAL SEN >> M18	134,00 €			20,00 €	154,00 €
VOLLEY REGIONAL SEN >> M18	77,00 €			15,00 €	92,00 €
VOLLEY DEPARTEMENTAL SEN >> M18	77,00 €			10,00 €	87,00 €
OUTDOOR SEN >> M18	47,00 €			15,00 €	62,00 €
PARAVOLLEY>>18	45,00 €				45,00 €
MUTATION EXCEPTIONNELLE	77,00 €			15,00 €	92,00 €
ENCADRANTS (arbitres, entraîneurs)	134,00 €			20,00 €	154,00 €
LICENCES ENCADRANTS					
DIRIGEANT	28,00 €	0,58 €		5,00 €	33,58 €
jeunes arbitres M15 à M9	18,00 €	0,58 €		13,00 €	31,58 €
Entraîneurs, Arbitres et soignants	35,00 €	0,58 €		15,00 €	50,58 €
Pass bénévoles	8,00 €	0,58 €	4,00 €	0,00 €	8,58 €
LICENCES VOLLEY POUR TOUS					
VPT (OPTION : VOLLEY LOISIR SOFT VOLLEY)	19,00 €	0,58 €	10,00 €	1,50 €	21,08 €
LICENCES CLUB JEUNES					
JOUEURS ENCADRANTS	0,00 €			0,00 €	0,00 €
RENOUVELLEMENT venant Club Jeune	3,00 €	0,58 €	1,50 €	0,00 €	3,58 €
LICENCES MULTIPLES au sein d'un même GSA					
obtention d'une licence ENCADRANT/JEUNE supp	5,00 €				5,00 €
obtention d'une licence JOUEUR supp à partir M18	13,00 €			5,00 €	18,00 €
LICENCE TEMPORAIRE					
1 mois	7,00 €	0,58 €			7,58 €
3 mois	16,00 €	0,58 €			16,58 €

CHAPITRE XIV
TARIFS - FRAIS DIVERS - INDEMNITES - AMENDES
SAISON 2023/2024

XIV.1. **TARIFS**

Les frais de renvoi de dossier incomplet ou demandes de licences sans règlement seront facturés aux clubs aux tarifs postaux en vigueur

XIV.1.1. 10 feuilles de placement 8.50

XIV.2. **FRAIS DIVERS**

XIV.2.1. **RELATIFS AUX ENGAGEMENTS (Redevance payable à l'engagement)**

Une équipe Prénationale (VII.3.2.)	240.00 €
Une équipe en championnat régional (VII.3.2.)	215.00 €
Une équipe en champ. rég. Jeunes (VIII.3.2.)	12.00€
Une équipe aux interdépart. Jeunes(VIII.3.2.)	voir C.O
Une équipe en Coupe de Bretagne (IX.3.2.) à l'engagement senior	20.00 €
Jeunes	12.00 €

XIV.2.2. **RELATIFS A L'ARBITRAGE**

Indemnité par équipe et par Arbitre, payable directement à chaque arbitre

Divisions	1 ^{er} Arbitre	2nd Arbitre	Marqueur
PréNationale Masc	Indemn Nat3 – 5€	Indemn Nat3 – 5€	7 €
PréNationale Fem	Indemn Nat3 – 5€	NC	7 €
Régionale Masc & Fem	Indemn Nat3 – 5€	NC	7 €
Tarif 2023/2024	31.50 - 5 = 26.50€	31.50 - 5 = 26.50€	7€

Régler par la trésorerie régional pour la Prénationale et, payable directement à chaque arbitre **pour la Régionale**
 Idemnité par arbitre :

Facturation en 2 fois octobre, janvier et facture de régularisation en mai.

Payable à l'engagement

Participation aux frais de déplacement des arbitres et frais de gestion	
en championnat Prénationale Masculine	700.00 €
en championnat Prénationale Féminine	
et en championnat Régional	360.00 €
Une équipe en championnat régional Jeunes (VI.6.3.)	voir C.O
Une équipe aux épreuves interdépartementales (VI.6.3.)	voir C.O

XIV.2.3. **RELATIFS AUX REPORTS DE MATCH**

Demande de modification de date ou inversion match après les dates limites	10.00
Demande de modification de lieu après les dates limites	5.00
Demande de modification d'horaire après les dates limites	5.00
Modification de date, d'horaire ou de lieu non conforme	55.00
+ frais de déplacement de l'arbitre	

XIV.2.4.	<u>RELATIFS AUX RECLAMATIONS</u>	
	Droit de contestation après réclamation sur feuille de match (IV.4.).....	15.00
	Frais de dossier pour examen de litige ou réclamation par commission autre que CSR. (IV.4.).....	80.00
	Amende intervention C.R.S.R.	60.00
XIV.2.5.	<u>RELATIFS au Centre Régional Entraînement et Formation</u>	
	Inscription BEF5 (nouvelle appellation)	100.00 €
	Inscription BEF4 (nouvelle appellation)	200.00 €
	Inscription Recyclage ER/inf ^o aux entraîneurs	40.00 €
	Inscription DRE1 M5 (volley santé)	120.00€
	Inscription DRE1 M5 (volley santé) licenciés hors Bretagne	150.00€
	Inscription ER Beach	90.00 €
	Stagiaires	3 jours/90€ - 4 jours/115€
XIV.3.	<u>INDEMNITES</u>	
	Indemnité kilométrique suivant tarif fédéral (base de calcul des frais de déplacement pour un véhicule)	0.33 €
	Indemnité du marqueur (prise en charge par les 2 équipes pour moitié chacune) (IV.3.).....	14,00€
XIV.4.	<u>AMENDES</u>	
XIV.4.1.	<u>CONCERNANT LES ARBITRES</u>	
XIV.4.1.1	<u>Pour absence d'un arbitre de couverture : amende réclamée au club qu'il représente</u>	
	Absence justifiée ou non, et remplacement non prévu	53,00 €
	Au-delà de 3 absences pour le même club	70,00 €par absence
	<u>Pour absence d'un arbitre aux finales excellence</u>	53.00€
	<u>Pour absence d'un arbitre individuel</u>	
	Absence non justifiée, remplacement non prévu	35,00 €
	<u>Arbitre d'arbitre de couverture ou arbitre de couverture non licencié au 31 août</u>	280.00€
XIV.4.1.2.	<u>Pour retard, amende due par l'arbitre, déduite de l'indemnité</u>	
	Retard justifié, arbitrage totalement assuré	2,25
	Retard justifié, arbitrage partiellement assuré	4,50
	Retard justifié, arbitrage non assuré	9,00
	Retard non justifié, arbitrage totalement assuré	3,00
	Retard non justifié, arbitrage partiellement assuré	6.50
	Retard non justifié, arbitrage non assuré	30.00
XIV.4.1.3.	<u>Pour faute technique d'arbitrage (match à rejouer) remboursement de l'indemnité d'arbitrage</u>	
XIV.4.1.4.	<u>Marqueur non licencié =tarif de la licence dirigeant + 1€</u>	
XIV.4.2.	<u>CONCERNANT LA PARTICIPATION AUX EPREUVES</u>	
	Présentation tardive d'une demande d'engagement (VII.3.2.)	9.50
	Non respect des obligations sportives (VII.4.)	50,00

Défaillance partielle DAF arbitrage jusqu'à maximum (VI.2)	200,00
Défaillance totale DAF arbitrage jusqu'à maximum (VI.2)	760.00
Règlement tardif des dettes relatives aux péréquations (X.4.)	10%de la dette

XIV.4.3. CONCERNANT LA PARTICIPATION A UNE RENCONTRE

Défaut des terrains ou installations (III.5., VII.7.4., VIII.5.4.,IX.5.4.)	9,00	
Retard dans la mise en place des matériels (III.5.)	2.25	
Licence non présentée (V.1.1.3.).....	3.50	
ou 9,00€ maxi par Feuille de match		
	Senior	Jeunes
Forfait 1° cas (X.2.2.1.) pas déclaré en temps utile ou administratif	35.00	25.00*
Forfait 2° cas (X.2.2.2.) déclaré en temps utile	26.00	15.00*
Forfait 3° cas (X.2.2.3.) général en cours de saison	136.00	
136.00*		
Forfait 4° cas (X.2.2.4.) général avant 1 ^{ère} rencontre	75.00	30.00*
Troisième forfait non justifié pour le club (X.2.1.4)	136.00	75.00*
Forfait en interdépartementaux Jeunes		10.00
Forfait en Finales Régionales pas déclaré en temps utile	60.00	40.00
Forfait en Finales Régionales déclaré en temps utile	30.00	20.00
Forfait match de barrage/de classement pas déclaré en temps utile	60.00	
Forfait match de barrage/de classement déclaré en temps utile	30.00	
Forfait en Coupe de Bretagne après parution des poules	25.00	25.00

*jeunes excellence

Feuille de match non postée selon prescription ou scannée si absence FDM électronique (VII.6.4., VIII.5.4., IX.5.4.) :

Amende par jour de retard	1er au 7 ^{ème} jour	6,75
	8 ^{ème} jour à 1 mois	48 (forfait)
	1 mois et plus	110.00 (forfait)
Renouvellement de retard	1er au 7 ^{ème} jour	13.50
	8 ^{ème} jour à 1 mois	95.00(forfait)
	1 mois et plus	200.00(forfait)

même tarif si le retard devait se renouveler.

Résultats non saisis sur Internet selon prescription si absence FDM électronique

(VII.6.5., VIII.5.4., IX.4.):

1° faute.....	13,25
2° faute.....	27.00
3° faute.....	33.00
Retard dans la transmission des documents (XI.2.6.1.)	17.00
Non transmission des documents (XI.2.6.1.)	35.00

XIV.4.4. CONCERNANT LES ASSEMBLEES GENERALES LBVB

Frais d'organisation d'Assemblée Générale	133.00
---	--------

XIV.4.5. CONCERNANT LES RETARDS DE PAIEMENT

Règlement tardif des dettes relatives aux engagements souscrit auprès de la Ligue
1 % de la dette par mois de retard